

ARCHITECT

Société par actions simplifiée au capital de 1.509,04 euros
Ayant son siège 13-15, rue du Mont-Louis 75011 Paris
RCS Paris 831 284 468
(la « **Société** »)

EXTRAITS

DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DU PRESIDENT EN DATE DU 22 DECEMBRE 2025

[...]

PREMIERE DECISION

Connaissance prise de la réalisation de l'Augmentation de Capital,

Connaissance prise des actes de cession au bénéfices des personnes suivantes et dans les conditions ci-après rappelées :

[...]

Constate la Réduction du Capital par le rachat et l'annulation de DOUZE MILLE HUIT CENT SEIZE (12.816) actions ordinaires de la Société, laquelle conduit à une réduction du capital social.

Constate que, à l'issue de l'Augmentation de Capital et de la Réduction de Capital, le capital social de la Société s'élève à la somme de mille trois cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-huit cents (1.380,88 euros).

DEUXIEME RESOLUTION

En conséquence de ce qui précède le Président décide la modification de l'article 6 des statuts de la Société ainsi que suit :

ARTICLE 6 - APPORTS - CAPITAL SOCIAL

6.1. Apports

Les apports à la Société peuvent être effectués en nature ou en numéraire. La libération des apports en numéraire peut se faire soit par versement en espèces ou assimilés, soit par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles sur la Société.

*Aux termes des décisions des associés du 14 octobre 2025, les associés de la Société ont décidé de créer une catégorie d'actions de préférence de catégorie A (ci-après les « **ADP-A** ») dont les termes et conditions figurent en Annexe 1.*

6.2 Capital social :

Le capital social est fixé à la somme de mille trois cent quatre-vingt euros et quatre-vingt-huit cents (1.380,88 euros).

Il est divisé en :

- Cent-cinq mille trois cent quarante-deux (105.342) actions ordinaires d'un centime (0,01) d'euro de valeur nominale chacune, intégralement souscrites et libérées par les associés ;
- Trente-deux mille sept cent quarante-six (32.746) ADP-A d'un centime (0,01) d'euro de valeur nominale chacune, intégralement souscrites et libérées par leur titulaire.

* *

Antoine Cayrol

✓ Certifié par  yousign

ARCHITECT

Représentée par Antoine CAYROL